



**RAPPORT NATIONAL  
TCHAD  
2013-2019**

***Rapport sur la mise  
en œuvre de l'Agenda 2063***

***Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement***

**Novembre 2019**

INTRODUCTION.....	3
<b>II. LA METHODOLOGIE DE REDACTION.....</b>	<b>5</b>
<b>III. MISE EN ŒUVRE DE L’AGENDA 2063 .....</b>	<b>6</b>
<b>IV. PRINCIPALES CONCLUSION .....</b>	<b>20</b>
<b>V. OPPORTUNITES :.....</b>	<b>20</b>
<b>VI. DEFIS.....</b>	<b>20</b>
<b>VIII. PROCHAINES ETAPES.....</b>	<b>20</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>21</b>

## INTRODUCTION

Pays enclavé situé en Afrique centrale, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 15,8 millions en 2019 dont 50,6% de femmes et une forte proportion de jeunes. Le pays regorge d'énormes ressources naturelles qui restent à exploiter.

L'effondrement du prix du pétrole à partir de 2014, l'insécurité occasionnée par Boko Haram depuis 2015 ont impacté la mise en œuvre des deux agendas. Subséquemment, leur opérationnalisation démarrée en 2017 s'est accélérée en 2018 par la création d'une plateforme de coordination qui a conduit à terme l'exercice participatif et consensuel de contextualisation et de priorisation des cibles et d'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD.

Pour rendre l'économie nationale compétitive et diversifiée, le Gouvernement est en train d'élaborer le Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification Economique. Ce document stratégique dont l'objectif principal est la transformation structurelle de l'économie, en lien avec l'axe 3 du PND 2017-2021 sera bouclé en septembre 2019.

Sur le plan social, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 55% en 2003 à 46% en 2011. En 2016, ce chiffre était alors 38,4%. L'espérance de vie à la naissance a progressé de 49,6 à 51,9 ans entre 2010 et 2016. Malgré une amélioration du taux net de scolarisation (63,6% en 2014 contre 39% en 2000) et du taux d'achèvement du cycle primaire (50,8% en 2015 contre 23% en 2000), le niveau d'éducation de la population (taux d'alphabétisation de 22,39% dont 14% pour les femmes en 2009) demeure l'un des plus bas en Afrique. Le taux de couverture universitaire a connu une amélioration significative de 2013 à 2018 en passant de 206 à 330 étudiants pour 100 000 habitants, cela va permettre d'atteindre l'objectif du PND 2017-2021 qui est 400 en 2021, Cependant, ce taux demeure toujours le plus bas par rapport au niveau de la moyenne des pays comparables en 2013 qui est de 706. Quant au niveau de la qualité, de la recherche, et de la gouvernance, aucun progrès n'a été enregistré. L'Indice du Développement Humain (IDH) de 0,396 en 2016 est quant à lui en hausse par rapport aux dernières années.

Sur le plan démographique, la population tchadienne se caractérise par sa jeunesse avec 51% de la population ayant moins de 15 ans.

Dans son ensemble, l'économie a affiché en 2019 une résilience face à ces différents chocs. Le taux de croissance du PIB en termes réels s'est situé à 3,1% en 2018 contrairement à la situation de récession économique de 2017 où il était de -1,9%. L'inflation en moyenne annuelle s'est établie à 4% en 2018 contre -0,9% en 2017.

### I. STRATÉGIES CLÉS POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA 2063

Afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux Tchadiens, le gouvernement a élaboré la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », déclinée en trois plans nationaux de développement dont la plupart des aspirations s'alignent sur celles de l'Agenda 2063.

Le premier plan qui couvre la période 2017-2021, comporte quatre axes à savoir : (i) le renforcement de l'unité nationale, (ii) le renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de

droit, (iii) le développement d'une économie diversifiée et compétitive et (iv) l'amélioration de la qualité de vie des tchadiens est aligné sur les objectifs de développement durable (ODD) à 70% et sur l'agenda 2063.

Pour la mise en œuvre des deux agendas, il a été créé le 13 mars 2018 la Coordination Nationale du Suivi des ODD au Tchad dont la mission est l'animation des activités de la mise en œuvre des ODD et l'agenda 2063. Cette coordination est une plateforme impliquant toutes les parties prenantes notamment le Gouvernement, le Parlement, la société civile, le secteur privé, les Institutions universitaires et de recherche, l'INSEED et les Partenaires techniques et financiers.

Depuis Juin 2019, une avancée significative dans le suivi de la mise en œuvre de ces deux agendas a été opérée avec l'adoption du nouvel organigramme du ministère qui a créé une Direction Générale de Services de la Coordination et du Suivi de la Politique de Développement et des Agendas Internationaux qui a le mérite de faire un suivi conjoint de la politique nationale de développement et les agendas internationaux.

Cette direction générale comprend une Direction de la Coordination et du Suivi des Agendas Internationaux et une Direction de Suivi Evaluation de la Politique Nationale de Développement. Il a été également créé le 29 juillet 2019 au sein du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement une Plateforme du Suivi des Objectifs de Développement Durable rattachée à la Direction Générale de Services de Coordination et du Suivi de la Politique de Développement et des Agendas Internationaux.

La Direction Générale de Services de la Coordination et du Suivi de la Politique de Développement et des Agendas Internationaux collabore étroitement avec l'INSEED qui est la structure responsable de la coordination du recensement des indicateurs des agendas internationaux au sein de laquelle est créé la Cellule de Suivi des Indicateurs.

Au niveau déconcentré, le cadre de suivi des agendas s'appuie sur le dispositif de suivi du plan national de développement (PND) à savoir :

- Les Comités Régionaux d'Action et du Suivi(CRAS) ;
- Les Comité Départementaux d'Action et du Suivi(CDAS) ;
- Les Comité Locaux d'Action et de Suivi (CLAS).

## **II. LA METHODOLOGIE DE REDACTION**

La rédaction s'est faite en deux étapes ; un premier draft a été rédigé par les délégués du Tchad à l'atelier de Nairobi organisé par l'Union Africaine pour renforcer la capacité des Etats africains pour la rédaction du premier rapport de suivi de l'Agenda 2030. Ensuite, le document a été envoyé aux points focaux de la plateforme de suivi des agendas 2030 et 2063 composé des ministères sectoriels, de la société civile, du parlement, du secteur privé, des institutions universitaires et de recherche. A cet égard, une correspondance officielle a été envoyée par le ministère de l'Economie et de Planification du Développement afin de recueillir les observations et contributions des différentes parties prenantes. Ces observations et contribution recueillies ont été intégrées dans le draft qui a été relu et validé par une équipe technique de la Direction Générale de Services de la Coordination et du Suivi de la Politique de Développement et des Agendas Internationaux.

Le travail s'est basé tout d'abord sur les données du rapport national de suivi des ODD qui a établi la cartographie des indicateurs de suivi des agendas internationaux. Des éléments essentiels sur les progrès ont été tirés du rapport d'examen national volontaire sur les ODD. Et enfin, le rapport de mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2017-2021 qui ressort les différentes actions du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » qui est parfaitement alignée sur les agendas internationaux.

Il faut observer que le délai imparti pour la rédaction du présent rapport étant relativement court et n'a pas permis d'organiser un atelier officiel pour la validation par les parties prenantes.

### III. MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063

Objectifs de l'Agenda 2063	Interventions principales	Résultats majeurs	Principaux domaines de support
<b>ASPIRATION 1 : UNE AFRIQUE PROSPÈRE FONDÉE SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>			
<b>Objectif 1 : Un niveau de vie et une qualité de vie élevés et le bien-être pour toutes les populations africaines</b>			
Revenus, emplois et travail décent	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création du Ministère de la formation professionnelle et des petits métiers</li> <li>▪ Création des structures d'appui (l'Office National pour la Promotion de l'Emploi, le Fonds national d'appui à la formation professionnelle et le Fonds National d'Appui à la Jeunesse)</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2015, le PIB réel par personne pourvue d'un emploi a été moins important que celui de 2014, dégageant ainsi un taux négatif de -1,8%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de la formation professionnelle et des métiers</li> <li>▪ Création des PME/PMI</li> </ul>
Pas de pauvreté, inégalité et faim	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ -Mise en œuvre d'un projet pilote de filets sociaux destiné à aider directement 15 000 ménages pauvres et vulnérables des zones rurales et urbaines dans 3 provinces en 2016</li> <li>▪ -le projet « Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel – SWEDD » en 2016</li> <li>▪ -création de la Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire (DNTA). Ainsi que 667 Centres Nutritionnels Ambulatoires sont rendus opérationnels sur les 1577 prévus ;</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la pauvreté a significativement baissé entre 2003 et 2011 passant de 55% à 46,7% ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui à la sensibilisation pour l'autonomisation et la santé maternelle et dividende démographique</li> </ul>

Protection et sécurité sociale, incluant les personnes avec mobilité réduite			
Habitats modernes et habitables et services de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2019, le Tchad a adopté sa Politique Énergétique ;</li> <li>▪ Élaboration d'une politique nationale de service universel de communication électronique et de poste et l'inclusion numérique en 2017 ;</li> <li>▪ Création d'un fonds de service universel de communication ;</li> <li>▪ Création d'un fonds de service postal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La proportion des ménages qui disposent de l'électricité a nettement augmenté, passant de 8% en 1997 à 11 % en 2018 ;</li> <li>▪ Le nombre d'abonnements à une connexion Internet est estimé à 0,083 pour 100 habitants en 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui à la création des centres multimédia communautaire d'accès aux TIC ;</li> <li>▪ Réduction des zones rurales sans couvertures mobile</li> </ul>
<b>Objectif 2 : les citoyens sont bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation</b>			
La révolution de l'éducation et des compétences en STI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie Intérimaire Pour l'Éducation et l'Alphabétisation (SIPEA)</li> <li>▪ La création de la Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles</li> <li>▪ Le Projet d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad 2 (PARSET2)</li> <li>▪ Le Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au Premier Cycle du Secondaire (PRODEB II)</li> <li>▪ Le Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers (PALAM)</li> <li>▪ Le Projet de Redynamisation de l'Enseignement Technique</li> <li>▪ Le Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation de base et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le taux brut de scolarisation en passant de 50% en 1990, à plus de 100% en 2014, il a été ramené à moins de 90% en 2016</li> <li>▪ Le taux d'achèvement dans le primaire est particulièrement faible, il se situe en 2016 à 45,5% en raison des forts taux de redoublement et d'abandon ;</li> <li>▪ Plus de 8 enfants sur 10 (82%) au niveau élémentaire et ceux en fin de cycle primaire (84%) n'ont pas atteint le seuil « suffisant » de compétence en lecture</li> <li>▪ Le taux de couverture universitaire est passé de 206 à 330 étudiants pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer la gouvernance du système éducatif ;</li> <li>▪ Lutter contre les pesanteurs socioculturelles ;</li> <li>▪ Investir dans les infrastructures scolaires.</li> <li>▪ Promotion de l'économie numérique ;</li> <li>▪ Promotion de l'E-gouvernance notamment de l'E-administration</li> <li>▪ Poursuivre l'amélioration de l'accès, de l'équité et de la qualité à l'enseignement supérieur ;</li> <li>▪ Assurer l'adéquation de l'enseignement et de la recherche avec les priorités nationales de développement ;</li> </ul>

	<p>Promotion d'une gestion de Proximité (PAQEPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet de scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif ;</li> <li>▪ Création et opérationnalisation de l'Université virtuelle du Tchad ;</li> <li>▪ Création et opérationnalisation de l'École Supérieure des TIC</li> <li>▪ Augmentation de l'accès à l'enseignement supérieur par la création des nouveaux établissements publics ;</li> <li>▪ Création et début de l'opérationnalisation des académies et école doctorale</li> </ul>	<p>100 000 habitants de 2013 à 2018. Cependant, les progrès sont insignifiants au niveau de la qualité, de la recherche et de la gouvernance du système.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer le bilinguisme et les langues internationales ;</li> <li>▪ Améliorer la gouvernance du système.</li> </ul>
--	---	--	--

**Objectif 3 : Citoyens en bonne santé et bien nourris**

<p>Santé et Nutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 150 hôpitaux de district et 1816 centres de santé en 2018</li> <li>▪ La Politique nationale de santé 2016-2030 qui vise à améliorer la gouvernance du secteur de la santé pour une plus grande efficacité dans la fourniture des services de santé ;</li> <li>▪ L'engagement du Tchad à l'initiative mondiale planification familiale 2020 ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La tendance est à la baisse pour le taux de mortalité maternelle de 2004 à 2015, qui est passé de 1099 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à 860 (EDS-MICS 2015)</li> <li>▪ Le taux de mortalité infantile a baissé de 106 ‰ en 2010 à 72 ‰ en 2015 et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de 191‰ en 2004 à 133‰ en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer la bonne gouvernance du secteur de la santé</li> <li>▪ Renforcer la sensibilisation de la population à la fréquentation des centres hospitaliers</li> </ul>
---------------------------	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Politique et normes des services en matière de planification au Tchad ;</li> <li>▪ L'Arrêté N° 218 /PR/MSP/DG/DSRV/2018 Portant création d'une Plateforme Technique de Coordination et de Suivi des Interventions et des Intervenants dans le domaine de la Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile, de l'Adolescent et de la Nutrition (SRMNIAN) ;</li> <li>▪ Un plan national de développement sanitaire (PNDS) 2018-2021 ;</li> <li>▪ Un plan stratégique de lutte contre la tuberculose 2018-2021 ;</li> <li>▪ Un plan national de lutte contre le paludisme 2016-2020 ;</li> <li>▪ L'adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur la couverture sanitaire universelle.</li> </ul>	<p>2015,1 et se stabilise atour de 131,49‰ en 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La proportion des femmes qui utilisent des méthodes modernes de contraception est en nette augmentation, même si elle est encore faible. En effet, 5,7% utilisaient une méthode moderne de planification familiale, contre 4,8% en 2010. Les besoins non satisfaits en planification familiale sont en diminution, passant de 28,3 % en 2010 à 22,9 % en 2015</li> <li>▪ L'incidence du paludisme est passée de 57,57 pour 1 000 habitants en 2015 à 64,8 pour 1 000 habitants en 2017</li> <li>▪ L'incidence de la tuberculose a enregistré une baisse, mais le taux de succès thérapeutique est seulement de 77%. La baisse est d'environ 6% entre 2015 et 2017 pour se situer à 106,22 nouveaux cas pour 100 000 habitants. Malgré cette performance, le taux de succès thérapeutique reste insuffisant (77%). Il convient donc d'améliorer la prise en charge</li> </ul>	
--	---	--	--

<sup>1</sup> D'après les données de l'EDS-MICS 2014-2015.

		<p>pour gagner la lutte contre cette maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives n'a quasiment pas varié sur une période de 2 ans : 0,42 en 2015 et 0,41 en 2017.</li> <li>▪ Amélioration dans la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International. En 2015, il a atteint 40% alors qu'il était en 2011 à 28%.<sup>2</sup></li> <li>▪</li> </ul>	
<b>Objectif 4 les économies structurellement transformées</b>			
<p>Croissance économique durable et inclusive;</p> <p>Fabrication / Industrialisation et ajout de valeur aux STI</p> <p>Diversification économique et résilience</p> <p>-Accueil /Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration du Plan National de Développement 2017-2021</li> <li>▪ Table ronde de Paris pour le financement du PND</li> <li>▪ Projet d'Appui aux Chaines de Valeurs</li> <li>▪ Projet d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires et à la Diversification de l'Économie Tchadienne (PACADET)</li> <li>▪ Création d'une chambre de répression des crimes économiques et financière auprès du tribunal de grande instance de N Ndjamena</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la croissance économique passant de -3,7 % en 2016 à 3,1% en 2018</li> <li>▪ La cadence de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière est stable entre 2014 et 2015 soit 10% du PIB</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui au développement du secteur privé et la diversification de l'économie</li> <li>▪ Appui à l'amélioration du climat des affaires, à l'accès à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</li> </ul>

<sup>2</sup> OMS, Observatoire de la Santé Mondiale 2016

	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place d'un comité sur le climat des affaires préside par le chef de l'État</li> </ul>		
<b>Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrue</b>			
Productivité et production agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une stratégie nationale de mécanisation agricole</li> <li>La Loi 016/PR/2016 relative aux semences d'origine végétale pour garantir la qualité des semences et par ricochet la production</li> <li>Une Ordonnance N°043 d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique est signée en 2018 par le Chef de l'Etat</li> <li>Un Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation 2014-2025</li> <li>La traduction concrète du PNISR intégré dans le PND et mis en œuvre sous forme de Programmes ou Projets dans les domaines du Secteur Rural.</li> <li>Un Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (SAN) est lancé avec l'appui du 11e FED/UE et des ONG, pour mettre en œuvre le Plan national sur la question de sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 3 000 tracteurs sont repartis dans les 23 provinces du pays</li> <li>Une production céréalières (Mais, Mil, Sorgho, Riz) et légumineuse (Arachide) confondues de 3 743 167 Tonnes sur 4 191 878 ha en 2016 pour un rendement (Rdt) de 0,89 t/ha contre une production des mêmes spéculations ci-dessus de en 2018 de 3 192 711 Tonnes sur 4 220 503 ha soit un Rdt de 0,75 t/ha</li> <li>34 578 160 femelles en âge de procréer en 2016 de Bovins, moutons, chèvres, porcs et dromadaires contre 39 299 522 des mêmes espèces en 2018 soit une hausse de 4 721 362 femelles en âge de procréer</li> <li>4 375 000 ha (11,2%) de cultures annuelles en 2014 ont été réalisés contre 5 182 714 ha (13,3%) en 2018 pour 39 millions de terres arables disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisation pour le traitement des récoltes.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>2 771 650 de femmes (51,6%) sont engagées dans l'agriculture contre 2 599 758 hommes (48,4%) en 2014 et en 2018 ce sont 3 080 520 de femmes (51,9%) contre 2 859 472 d'hommes (48,1%)</li> <li>Réalisation de 3 000 ha de la ferme hydro-agricole de Djermaya (N'Djamena-Fara) et les travaux d'aménagement de 4 100 ha en maîtrise totale au sud du pays en 2018</li> </ul>	
<b>Objectif 6 : Une économie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée</b>			
Ressources marines et énergie Opérations portuaires et transport maritime			Non applicable
<b>Objectif 7 Les économies et les communautés sont durables sur le plan environnemental et résilientes au climat</b>			
-Gestion durable des ressources naturelles et conservation de la biodiversité Modes de consommation et de production durables Sécurité de l'approvisionnement en eau Résilience au climat et prévention et préparation face aux catastrophes naturelles Énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi N°14/PR/2008, portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques.</li> <li>La stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC-2017 plans et programmes nationaux, régionaux et sous régionaux de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La proportion des sites importants pour la biodiversité s'est stabilisée à un niveau plus ou moins constant, que ce soit pour la biodiversité terrestre (70.6% en 2015) ou la biodiversité des eaux douces (70.22% en 2015).</li> <li>La surface des zones forestières en proportion de la surface terrestre enregistre une tendance à la baisse. En effet, cette proportion a connu une baisse de 1,15% en 15 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la politique de formation dans le domaine de l'environnement</li> <li>Renforcer l'entretien des aires protégées</li> <li>Valoriser les pratiques et savoirs traditionnels en matière de conservation de l'environnement</li> </ul>
<b>ASPIRATION 2 : UN CONTINENT INTÉGRÉ, POLITIQUEMENT UNI, FONDÉ SUR LES IDÉAUX DU PANAFRICANISME ET DE LA VISION DE LA RENAISSANCE DE L'AFRIQUE</b>			

<b>Objectif 8 : Une Afrique unie (fédérale ou confédérée)</b>			
Cadre et institutions pour une Afrique unie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature de l'accord cadre de la ZLECAf en Mars 2018 ;</li> <li>▪ La ratification de l'accord cadre de la zone libre échange continentale africaine (ZLECAf) mai 2019</li> <li>▪ La création d'un comité national de suivi de l'accord cadre de la zone libre échange continentale africaine (ZLECAf)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accélérer la levée des barrières non tarifaires ;</li> <li>▪ Vulgariser l'accord cadre de la zone libre échange continentale africaine (ZLECAf)</li> <li>▪ Renforcer l'exportation des produits à fort potentiel d'exportation (gomme arabique, le coton, la viande cet.);</li> <li>▪ Assurer la veille économique.</li> </ul>
<b>Objectif 9 : Les institutions financières et monétaires continentales sont établies et fonctionnent</b>			
Institutions financières et monétaires			
<b>Objectif 10 : Des infrastructures de classe internationale sur tout le continent</b>			
Communications et connectivité d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation du forum des énergies renouvelables en 2012</li> <li>▪ La déclaration du Chef de l'État de faire de l'année 2014 l'année de l'énergie dans le cadre de son mandat social</li> <li>▪ L'élaboration des stratégies, des schémas directeurs et des plans sectoriels de développement</li> <li>▪ Adoption de la Politique Énergétique en 2019 ;</li> <li>▪ Raccordement du Tchad à la fibre optique continentale de la mer rouge via le soudan (1200 km);</li> <li>▪ Participation et contribution à la construction de la dorsale transsaharienne à fibre optique longeant la route transsaharienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au niveau national, seulement 8 % des ménages disposent de l'électricité. Cependant, cette proportion a nettement augmenté, passant de 2 % en 1997 à 4 % en 2004 et à 8 % en 2015</li> <li>▪ Environ 64% d'individus possèdent un téléphone portable en 2015.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La valorisation du potentiel énergétique par la promotion de l'utilisation du gaz, de l'énergie solaire et autres énergies renouvelables ;</li> <li>▪ L'accroissement de l'offre énergétique ;</li> <li>▪ Subventionner Le coût prohibitif de l'énergie.</li> <li>▪ Promouvoir le développement des contenus numériques locaux;</li> <li>▪ Appuyer l'interconnexion par fibre optique des différentes parties de l'Afrique</li> </ul>

**ASPIRATION 3 : UNE AFRIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA DÉMOCRATIE, DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT**

**Objectif 11 : Les valeurs, les pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit seront pleinement ancrés**

Droits de l'homme, justice et état de droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de 23 délégations régionales à l'emploi et aux droits de l'homme et 03 antennes d'accès au droit.</li> <li>▪ Projet d'appui à la justice au Tchad 2016</li> <li>▪ Création de la Commission Nationale de droit de l'homme en 2019.</li> <li>▪ loi N° 021/PR/2019 régissant l'aide juridique et l'assistance judiciaire</li> <li>▪ Loi N° 016/PR/2018 portant attribution et fonctionnement de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel;</li> <li>▪ Loi N° 017/PR/2010 portant régime de la presse</li> <li>▪ Ratification de la convention des nations Unies contre la corruption en juin 2018.</li> </ul>	En 2016 les tribunaux ont	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement de nombre des juridictions au niveau national ;</li> <li>▪ Lutter contre les pratiques culturelles favorisant le règlement privé des homicides et autres formes de morts violentes.</li> </ul>
---	--	---------------------------	---

**Objectif 12 : Des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux.**

Institutions et leadership Développement participatif et gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Constitution, adoptée en 2018, garantit l'égalité de tout citoyen indépendamment de son sexe, de sa religion, de son ethnie, de son appartenance politique, de sa race, etc. ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus d'une personne sur cinq déclarait avoir effectué des versements non officiels à des agents publics (21,2% en 2015)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement des capacités des institutions et de la gouvernance.</li> </ul>
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>En juin 2018, le Tchad a ratifié la Convention des Nations-Unies contre la corruption (CNUCC).</li> </ul>		
<b>ASPIRATION 4 : UNE AFRIQUE EN PAIX ET SÛRE</b>			
<b>Objectif 13 : La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées</b>			
Maintien et préservation de la paix et de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et fonctionnement du Haut Conseil des Collectivités locales(CNDH) ;</li> <li>Projet d'appui aux forces des sécurité intérieure (PASIT);</li> <li>Projet d'appui à la gouvernance (PAG);</li> <li>Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité intérieure au Tchad ;</li> <li>L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANAT);</li> <li>Projet Participation de la jeunesse aux mécanismes de gestion et de prévention des conflits au niveau communautaire</li> <li>Projet Appui à la participation de la jeunesse et des femmes à la gouvernance et à la consolidation de la paix</li> <li>Projet prévention des conflits inter communautaire et la contribution de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de décès liés au conflit a connu une tendance baissière, après avoir atteint un record de 1250 décès en 2006, 275 en 2015 et 57 en 2017<sup>3</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la mise en œuvre des projets concourant à la consolidation de la paix</li> </ul>

<sup>3</sup> Programme de données sur les conflits d'Uppsala, pcr.uu.se/research/ucdp, dans la base de données de la Banque Mondiale.

	<p>zone transfrontalière Niger /Tchad</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière Tchad RCA</li> <li>▪ Consolidation de la paix a travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations du Lac Tchad</li> <li>▪</li> <li>▪ Création de fonds de consolidation de la paix en 2018</li> <li>▪ Projet sécurité et frontière Tchad en 2018</li> </ul>		
<b>Objectif 14 : Une Afrique stable et pacifique</b>			
Structure institutionnelle pour les instruments de l'UA sur la paix et la sécurité			
<b>Objectif 15 : Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle</b>			
Piliers APSA entièrement opérationnels et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle</li> </ul>		
<b>ASPIRATION 5 : UNE AFRIQUE À IDENTITÉ CULTURELLE FORTE, AYANT DES VALEURS, UNE ÉTHIQUE ET UN PATRIMOINE COMMUNS</b>			
<b>Objectif 16 : La Renaissance culturelle africaine est prépondérante</b>			
Valeurs et idéaux du panafricanisme Valeurs culturelles et renaissance africaine			

Patrimoine culturel, arts créatifs et entreprises			
<b>ASPIRATION 6 : UNE AFRIQUE DONT LE DÉVELOPPEMENT EST AXÉ SUR SES CITOYENS, PUISANT DANS LE POTENTIEL DE SES POPULATIONS</b>			
<b>Objectif 17 : Égalité complète entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie</b>			
Autonomisation des femmes et des filles Violence et discrimination à l'égard des femmes et des filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Loi N°38/PR/98 qui donne la même chance aux deux sexes dans le cadre de l'emploi</li> <li>▪ La Loi 16/PR /2006 portant orientation du Système Éducatif au Tchad ;</li> <li>▪ L'ordonnance n°12/PR/2018 signé le 22 mai 2018 par le chef de l'État instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives au Tchad ainsi que le volet Genre du PND de 2015 ;</li> <li>▪ le cadre de la Politique Nationale Genre dont s'est doté le Tchad en 2017 par décret N°2035/PR/PM/MFPPESEN/2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De 2012 à 2015 : depuis 2012, l'implication de la femme tchadienne dans la vie politique est renforcée au point qu'en 2015, près de 15% des députés sont des femmes</li> </ul>	
<b>Objectif 18 : Une jeunesse engagée et responsabilisée.</b>			
Autonomisation des jeunes et des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création du département en charge de la femme et des enfants</li> <li>▪ D'une Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (SNVVG) en décembre 2018</li> <li>▪ La loi 29/PR/2015 du 21 juillet 2015 portant interdiction du mariage d'enfants ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le taux de chômage au sens du BIT touche 5,7% de la population active</li> <li>▪ En 2015, un peu plus de la moitié des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillaient (51,5%) ont participé à des activités, quel que soit le type d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre des mesures pour l'applicabilité des textes légaux et réglementaires et contre la persistance des pesanteurs socioculturelles</li> <li>▪ Développer le secteur privé et diversifier l'économie</li> <li>▪ L'adéquation formation-emploi</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création du Ministère de la formation professionnelle et des petits métiers</li> <li>▪ Création de l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE), le Fonds national d'appui à la formation professionnelle (FONAP) et le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ et les conditions de travail au cours d'une période donnée</li> <li>▪ Au Tchad, un peu moins de sept femmes sur dix (66,9%) ont été mariées ou en union pour la première fois avant l'âge de 18 ans d'après les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'accès à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</li> </ul>
--	---	---	--

**ASPIRATION 7 : UNE AFRIQUE, EN TANT QUE PARTENAIRE FORT ET INFLUENT DANS LE MONDE**

**Objectif 19 : L'Afrique participe de façon active et égale aux affaires internationales et un pilote de la coexistence pacifique**

Place de l'Afrique dans les affaires internationales. Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Loi n°013/PR/99 du 15 Juin 1999 portant Réglementation des Activités Statistiques au Tchad</li> <li>▪ Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2011-2015)</li> <li>▪ Projet de Développement de la Statistique au Tchad (PDST)</li> <li>▪ La réforme du système national des statistiques en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Tchad s'est doté d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle</li> <li>▪ Le Tchad fait partie des pays dotés d'un plan statistique national financé et en cours de mise en œuvre</li> <li>▪ Le Tchad dispose d'un arrangement institutionnel pour la coordination et l'établissement des statistiques officielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui financier et technique pour parachever la réforme de la statistique en cours</li> </ul>
---	---	--	--

**Objectif 20 : L'Afrique entièrement capable et dispose des moyens de financer son développement.**

Marché des capitaux africains Système fiscal et revenus du secteur public Aide au développement			ND

#### IV. PRINCIPALES CONCLUSION

S'agissant du bilan de l'agenda 2063, les actions du gouvernement permettent d'être optimiste quant aux questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles (**objectif 17, cibles 17.12**), habitats modernes et habitables et services de base de qualité (**objectif 1, cible 1.3.1**) ainsi que des économies transformées et création d'emplois (**objectif 4, cible 4.2.1**).

Par ailleurs, si des progrès sont réalisés pour certains indicateurs, beaucoup reste encore à faire pour améliorer la santé, l'éducation (**objectif 2, cibles 2.1.1; 2.1.2 ; 2.1.3 et 2.1.4**), le bien-être des populations et pour la restauration de la biodiversité, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles (**objectif 7, cibles 7.1.1 et 7.1.2**).

#### V. OPPORTUNITES :

- Amélioration du Cours du pétrole
- Mise en place du G5 Sahel et de la coordination régionale pour lutter contre le terrorisme
- L'engagement des bailleurs pour la diversification de l'économie
- La réforme du système statistique national
- Le recensement général de la population et de l'habitat en cours
- 

#### VI. DEFIS

- Le renforcement des capacités des parties prenantes ;
- L'élaboration de textes législatifs et réglementaires relatifs aux deux agendas ;
- L'élaboration d'un plan de communication pour les deux agendas ;
- Harmonisation des données statistiques pour le suivi des deux agendas
- L'opérationnalisation du dispositif pour la mise en œuvre des agendas au niveau déconcentré ;
- Faible sensibilisation et communication sur le processus de la mise en œuvre et du suivi de l'agenda 2063 ;
- Faible mobilisation de ressources pour le suivi et la mise en œuvre du PND ;
- 

#### VII. LES PRINCIPALES LEÇONS RETENUES

- Grande disparités provinciales
- Les provinces affectées par le conflit tirent la moyenne nationale vers le bas
- Les manques de progrès sont plutôt dus à des problèmes structurels
- La situation sécuritaire n'est pas propice aux investissements
- Les progrès ont été surtout pour le cadre légal, et les politiques publiques

#### VIII. PROCHAINES ETAPES

- Dissémination de l'Agenda 2063 aux niveaux national et déconcentré ;
- Intégration de l'Agenda 2063 dans les PND ;
- Élaborer tous les deux ans le rapport de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

## CONCLUSION

Le mécanisme institutionnel mis en place par le Tchad prend en compte les deux agendas.

Cependant, les activités menées jusque-là sont beaucoup plus orientées sur l'Agenda 2030 que sur l'agenda 2063.

A cet effet, il est nécessaire de renforcer les capacités des parties prenantes pour un suivi conjoint des agendas.

Par ailleurs, sur le plan technique, il y a nécessité d'harmoniser les indicateurs et les cibles deux agendas afin de faciliter leur suivi conjoint.

**ANNEXE : fiche de collecte de données**

